



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 18 janvier 2013

Conseillers communautaires en exercice : 139

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.2.1, 7.1, 9.1, 2.1, 3.1, 4.1, 6.1, 6.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 0.3 et jusqu'au 6.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 0.3), M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du 0.3), Mme Martine JEANNIN, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT (jusqu'au 6.1), Mme Annie MENETRIER (jusqu'au 6.1), Mme Carine MICHEL (à partir du 0.3), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du 0.2), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Corinne TISSIER (à partir du 0.3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Roland DEMESMAY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Philippe SIMONIN (à partir du 0.2) Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (représenté par M. Francis MISSEMER), M. Raymond REYLE Champagney : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (à partir du 0.3) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirolle : M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray : M. Daniel ROLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au 6.1) Osselle : M. Jacques MENIGOZ (à partir du 0.3) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 0.2), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO jusqu'au 6.1) Routelle : M. Claude SIMONIN (jusqu'au 6.1) Saône : M. Alain VIENNET (jusqu'au 6.1) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH (à partir du 0.2) Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE (jusqu'au 6.1) Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne GROSJEAN jusqu'au 0.2 puis présent)

Étaient absents : Auxon-Dessus : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Jacqueline PANIER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Novillars : M. Philippe BELUCHE Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET, M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILLIERE Saône : Mme Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : M. Yves GUYEN

Procurations de vote :

Mandants : JP. BASSELIN, J. CANAL, L. DELMOTTE, YM. DAHOUI, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, JF. GIRARD, V. HINCELIN, S. JEANNIN (à partir du 0.3 et jusqu'au 6.1), S. JOLY (jusqu'au 6.1), JS. LEUBA, J. MARIOT (à partir du 6.2), J. PANIER, C. THIEBAUT, Z. YASSIR-COUVAL (à partir du 0.3), A. KOELLER, B. ASTRIC, J. CURTY, D. HUOT, JP. MARTIN, P. BELUCHE (jusqu'au 6.1), C. OYTANA, R. STEPOURJINE, JM. BOUSSET, MN. LATHUILLIERE

Mandataires : G. VERRO, S. RUTKOWSKI, JP. TAILLARD, JJ. DEMONET, JL. FOUSSERET, JP. GOVIGNAUX, JC. ROY, F. PRESSE, P. BONTEMPS (à partir du 0.3 et jusqu'au 6.1), A. MENETRIER (jusqu'au 6.1), N. BODIN, L. HAKKAR (à partir du 6.2), M. LOYAT, B. CYPRIANI, C. TISSIER (à partir du 0.3), P. CHANEY, R. DEMESMAY, A. AVIS, F. LOPEZ, D. ROLET, B. BOURDAIS (jusqu'au 6.1), C. BARTHELET, B. MOYSE, JM. FAIVRE, JC. VILLATTE

Délibération n°2013/002001

Rapport n°3.1 - Soutien à la compétitivité et aux filières d'excellence - Projet Orion Timing

Soutien à la compétitivité et aux filières d'excellence - Projet Orion Timing

Rapporteur : Marcel FELT, Vice-Président

Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire

Sans incidences budgétaires nouvelles (crédits déjà versés à OSEO Régions)

Résumé :

Dans le cadre du Fonds Régional pour l'Innovation (FRI 2), la CAGB contribue au financement des projets de Recherche-Développement (R&D) portés par les entreprises et les laboratoires du territoire.

A ce titre, le projet de la société Orion Timing a été retenu. Ce rapport fait l'objet d'une affectation de crédits, à hauteur de 50 000 €, sous forme d'Avance Remboursable (crédits déjà affectés à OSEO Régions dans le cadre du FRI 2 et donc sans incidence budgétaire).

I. Le projet

Le projet de la société Orion Timing, localisée à Thise, repose sur l'étude et le développement d'une gamme de transpondeurs pour l'usage industriel.

Aujourd'hui, la société développe et commercialise des transpondeurs, elle est spécialisée dans le chronométrage électronique de haut niveau dans le domaine du sport. La société propose un service qui s'étend du matériel de chronométrage en passant par la diffusion des résultats en temps réel sur Internet. Orion Timing a une expérience mondiale, elle a participé à la compétition du « Bol d'Or » (moto de vitesse), aux « 6 jours de Grenoble » (cyclisme de route) ou encore au « MX/SX World Championship » (motocross).

La fabrication de ses produits est entièrement réalisée en Franche-Comté. L'un de ses partenaires, la société AOPB, spécialisée dans l'injection plastique, est ainsi basé à Dannemarie-sur-Crète.

Le programme d'innovation proposé par l'entreprise consiste à adapter son système CERES pour des applications industrielles en le couplant avec différentes typologies de capteurs (pression, température, humidité, vibration...). L'objectif est d'obtenir un transpondeur actif, intelligent qui soit à la fois capable d'obtenir une mémorisation interne des données et surtout d'intercepter l'information à plus de 200 m.

Les axes technologiquement attendus sont la définition des fonctions, la recherche de l'architecture générale, l'étude de la fonction multicanaux, l'étude des échanges de flux d'information et de leur sécurisation, la recherche de solutions de sécurisation, l'étude de pertes énergétiques, la recherche de compatibilité énergétique...

II. Les enjeux

Le marché du chronométrage sportif est en pleine expansion et en progression pour l'entreprise (+ 130 % de son chiffre d'affaires en 2011). L'entreprise commercialise sa solution en direct aux organisateurs d'épreuves sportives (diverses Fédérations) mais elle passe aussi par des revendeurs dans certains pays (UE).

Le nouveau produit développé aura des applications potentielles sur des marchés variés et en attente comme la santé, l'agroalimentaire...

Des entreprises potentiellement clientes en ont déjà fait la demande.

III. Le programme d'innovation présenté par Orion Timing

Durée prévue du programme : 18 mois

Date de la validation en commission FRI 2 : 11/10/2012

Coût du programme : l'assiette retenue par OSEO pour la mise en œuvre de ce programme est de 384 620 €.

Montant de l'aide de la CAGB proposée : Avance Remboursable de 50 000 € à la société Orion Timing.

Ce projet est également soutenu par OSEO et le Conseil Régional.

Cette décision est sans incidence financière à ce stade de la procédure, les crédits ayant été préalablement affectés à OSEO Régions.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue une **Avance Remboursable d'un montant de 50 000 € au bénéfice de la société Orion Timing,**
- autorise **Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette aide.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 124

Contre : 0

Abstention : 0

Reçu le 24 JAN. 2013